

Les épreuves optionnelles de danse SESSION 2018

Deux CHOIX d'options facultatives au baccalauréat : EPS-DANSE et ART-DANSE

Académie de la Réunion
ipreps@ac-reunion.fr



*La connaissance des
programmes est une
nécessité pour réussir!*

*Le candidat peut s'inscrire
aux deux options ...*

**Mais les chorégraphies
présentées doivent être
différentes**



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



SYNTHESES/ CONSEILS AUX CANDIDATS... AUTOUR DE L'ÉVALUATION

CERTIFICATIVE

PREAMBULE

L'inspection Pédagogique Régionale EPS procède à la mise en place et à la conception des épreuves du baccalauréat dans les options EPS-DANSE et ART-DANSE, options facultatives, pour l'année 2018

Les référentiels proposés dans ce document seront appliqués, en cohérence avec les exigences nationales.

Les candidats peuvent également se rendre sur le site académique pour de plus amples informations ou, s'adresser directement à l'Inspection Pédagogique Régionale EPS qui reste à votre entière disposition (ipreps@ac-reunion.fr).

L'objectif de ce livret est d'orienter les candidats aux épreuves optionnelles du baccalauréat en EPS-DANSE et ART-DANSE vers les compétences attendues.

Nous comptons sur les enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) des lycées pour faire diffuser ces informations aux personnes concernées afin d'asseoir une préparation en conséquence.

Livret CANDIDAT 2018

L'attention de candidats qui souhaitent présenter une option danse lors des épreuves du baccalauréat doit être attirée sur la distinction entre l'épreuve facultative de danse « EPS », et l'épreuve facultative de danse « Arts » :

– **l'épreuve facultative de danse qui relève du champ de l'EPS** : le professeur d'EPS peut préciser au candidat la nature et les attendus de cette épreuve ;

– **l'épreuve facultative de danse qui relève du champ des « arts »** évalue la danse en tant que discipline artistique, au même titre que la musique, les arts plastiques, ou bien encore le théâtre. La définition de l'épreuve facultative de danse Arts est détaillée au fil de ce présent guide.

Le candidat doit en prendre attentivement connaissance avant de choisir de présenter l'épreuve.

Au regard du niveau de pratique des élèves en EPS et en ART danse, lors de la session précédente, il convient de **bien différencier ces deux épreuves** ainsi que leurs logiques institutionnelles et pratiques.

- ⇒ L'épreuve d'**EPS** est orientée vers les compétences disciplinaires de niveau 5.
 - Baccalauréat général et technologique session 2013 (A 21/12/2011- C 08/06/2012)
- ⇒ L'épreuve d'**ART** est orientée vers les compétences attendues en cycle TERMINAL.
 - BO spécial n°9 du 30 septembre 2010 (Arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010)
 - **Note de service n° 2012-038 du 6-3-2012**

Chaque épreuve dispose de son propre programme d'enseignement et comporte leurs spécificités.

Pour l'année 2017 :

- ⇒ La nature de l'épreuve d'EPS DANSE option facultative **reste inchangée**.
- ⇒ La nature de l'épreuve d'ART DANSE option facultative **reste inchangée**.



Les candidats, au travers de leur composition chorégraphique doivent montrer le regard qu'ils portent sur un sujet, thème. Pour cela ils doivent travailler ce sujet de différentes manières, explorer les différentes facettes du sujet, puis choisir une ou plusieurs orientations pour fonder leur parti pris artistique sur le sujet. Ce processus de création artistique s'appuie sur le corps, les composantes du mouvement : espace, temps, l'énergie. Mais aussi les procédés de composition chorégraphiques qui permettent de renforcer les images fortes en lien avec le sujet tel que : la répétition, transposition, inversion, accumulation, amplification, Il s'agit pour le candidat de faire des choix adaptés en lien avec son parti pris pour construire sa composition, enfin il s'agit de la mettre en forme par une écriture chorégraphique en choisissant : La narration/ le scénario, :début, développement, fin/ la variation sur un même thème /couplet /refrain.....°

La capture vidéo de vos chorégraphies lors de l'épreuve pourra éventuellement servir de support ou pas à l'entretien oral.

FOCUS SUR L'ÉPREUVE **EPS**-DANSE

→ Le bilan des sessions précédentes se traduit par les points suivants : « De gros progrès dus à une meilleure préparation ! »

1. **LES PRESTATIONS PHYSIQUES** des candidats sont moins stéréotypées. Elles se basent désormais sur les contenus de cours de danse ou EPS. Elles sont plus originales et mieux personnalisées dans le registre de la gestuelle transformée au service d'une intention technique ou chorégraphique.
2. Certaines prestations d'un très bon niveau technique reflètent une démarche de création personnelle sollicitant une stylisation du mouvement au service du propos expressif (en référence aux exigences nationales du niveau 5). **Les garçons sont de plus en plus nombreux à réussir cette épreuve.**
3. Certain-e-s candidat-e-s se « contentent » souvent de présenter une chorégraphie fabriquée (voire bricolée) à partir d'une technique de danse qu'ils pensent maîtriser (hip-hop, classique, jazz, danses de salon, danse tahitienne, danse orientale, danse indienne etc....), sans réelle intention de performance physique ou artistique. **Cette démarche de reproduction est peu valorisée quand elle n'est pas maîtrisée.**
4. **L'ENTRETIEN** révèle toutefois des manques connaissances sur les procédés d'écriture chorégraphique, les références aux œuvres ou supports artistiques, techniques qui les ont guidés pour leur création. Les notions de préparation physique ou corporelle (« savoir se préparer, entrer dans une démarche de création ») sont encore absentes dans cette épreuve d'Education Physique et Sportive.
5. **LES CANDIDATS LES MOINS PERFORMANTS**, n'ayant pas obtenu la moyenne, révèlent des lacunes en termes de préparation. Ceux-ci ne possèdent ni les capacités techniques et ni les compétences culturelles nécessaires liées à une pratique sportive de la danse. Même si on note des progrès dans la composition chorégraphique, la gestuelle reste approximative. D'où des entretiens pauvres en termes de procédés de création, de méthodologies d'entraînement et de culture générale.

→ Les attentes de la session 2018 pour l'épreuve d'EPS-danse :

Dans un contexte temporel limité, les candidats devront faire preuve d'une capacité à proposer une composition chorégraphique d'un haut niveau de pratique scolaire voire extra-scolaire : Ecole de danse, conservatoire, pratique dans une association sportive, etc.

La proposition chorégraphique devra être accompagnée **d'un parti-pris artistique ou sensible**. Ce qui suppose de leur part une analyse en amont de leur prestation précise et définie selon des connaissances relatives aux principes d'**écriture** chorégraphique et au regard des attentes du référentiel de niveau 5.

Les candidats ont toute liberté pour concevoir leur composition initiale, **en s'appuyant sur les techniques et les styles de danse qu'il maîtrise tout en sachant que l'objectif est celui de tendre vers « une forme de danse contemporaine »**, révélatrices de véritables connaissances des principes de composition : qui pourront être développées et justifiées lors de l'entretien.

Les sportifs de haut niveau scolaire, validés par la certification de Jeunes Officiels UNSS, sont toujours valorisés. Les candidats de niveau National ne passent pas la partie pratique et ont de fait 16/20, à condition de se présenter à l'épreuve orale notée sur 04/20. **Ces candidats doivent fournir la preuve de leur certification**

→ Ce qu'il faut « comprendre et intégrer » pour réussir son épreuve **d'EPS** en DANSE :

<u>PARTIE 1</u> COMPOSITION	Le candidat, EN SOLO , dispose de 3 minutes maximum et 2'30 minutes minimum pour montrer au jury son niveau technique optimal en relation avec son projet chorégraphique. « Il s'agit d'un moment d'EXPOSITION ».
<u>PARTIE 2</u> L'ENTRETIEN	D'une durée maximale de 15 minutes, il s'agit pour le candidat d'exposer et de justifier sa démarche de création tant sur sa composition libre. Le champ de questionnement balaye les connaissances en matière de techniques gestuelles, d'écriture chorégraphique, de préparation physique, mentale, etc. « Il s'agit d'un moment d'ARGUMENTATION ».

Le bilan des sessions précédentes se traduit par les points suivants : « Des propositions artistiques engagées et sensibles ! »

1. **LES PRESTATIONS CORPORELLES** : des parti-pris artistiques sont plus lisibles et clairement mis en avant **dans la partie libre**, sont en augmentation
Lors de **la partie improvisée**, certaines gestuelles utilisées sont rarement transformées pour être mise au service d'une intention technique, artistique ou sensible issue de la culture chorégraphique attendue des programmes en vigueur. Les inducteurs proposés (image, mots, monde sonore, ...) sont des points de départ pour les candidats. Ces aides sont rarement exploitées au regard des thématiques des programmes de l'épreuve.
2. Si les années précédentes ont montré des prestations, d'un très bon niveau technique, mais qui ne reflètent pas une démarche de création personnelle sollicitant une stylisation du mouvement au service du propos artistique, cette tendance est à la baisse par une meilleure connaissance des attentes. **Le jury encourage les candidats à se rapprocher de leurs enseignants d'EPS ou d'enseignements artistiques pour mieux cerner les enjeux de cette épreuve artistique.**
3. Certains candidats présentent une chorégraphie basée sur une technique de danse, plus ou moins maîtrisée, sans réelle transformation ni intention de performance artistique.
4. **L'ENTRETIEN** révèle un manque de connaissance sur les procédés d'écriture, et sur les **références culturelles liées aux œuvres chorégraphiques**. Les démarches de création sont peu réfléchies et peu analysées dans un cadre artistique élargi (littérature, peinture, photographie, etc.).

Les attentes de la session 2018 :

Dans un contexte temporel limité, les candidats devront faire preuve d'une capacité à proposer une composition chorégraphique d'un niveau haut niveau physique, accompagné d'un parti-pris artistique et/ou sensible. Ce qui suppose de leur part une analyse en amont de leur prestation précise et définie selon des connaissances relatives aux principes d'écriture chorégraphique et **au regard des attentes des programmes**.

Les candidats auront toute liberté pour concevoir leur « composition improvisée », **en s'appuyant sur les techniques et les styles de danse qu'il maîtrise tout en répondant à la commande du jury (tirage au sort)**, révélant ainsi de véritables connaissances des principes de composition qui pourront être développées et justifiées lors de l'entretien.

Le jury recommande aux candidats de prévoir une tenue, autre que celle de la partie libre, pour l'épreuve d'improvisation.

→ Ce qu'il faut « comprendre et intégrer » pour réussir son épreuve **d'ART** en DANSE :

<p>PARTIE 1 COMPOSITION</p>	<p>Le candidat, EN SOLO, DUO, TRIO ou QUATUOR, dispose de 3 minutes maximum et 2 minutes au minimum pour montrer au jury son niveau technique maximum en relation avec son projet chorégraphique et les programmes.</p> <p>« Il s'agit d'un moment d'EXPLORATION CHOREGRAPHIQUE et ARTISTIQUE ».</p>
<p>PARTIE 2 L'IMPROVISATION</p>	<p>Le candidat EN SOLO dispose de 2 minutes maximum et une minute minimum pour montrer au jury son niveau d'ajustement corporelle, mais surtout en fonction des commandes du jury et du programme en vigueur.</p> <p><u>Fonctions et natures des commandes :</u> Les thèmes tirés au sort par le candidat concernent donc l'écriture chorégraphique. Encore une fois, les thèmes porteront sur le programme de terminale.</p> <p>Le candidat dispose de 30 minutes pour écrire sa composition.</p> <p>Deux nouveaux supports sonores sont proposés par le jury. Libre au candidat de refuser ce monde sonore et d'utiliser « le silence » en fonction de sa compréhension de la commande du jury.</p> <p>Les commandes (thématiques) porteront sur les composantes du mouvement (espace, temps, énergie) et/ou sur les paramètres de composition (accumulation, répétition, addition, transposition, isolation, etc.) propres à l'activité culturelle danse dans son sens le plus large L'enjeu est d'apprécier la capacité créative du candidat afin de valoriser, et donc d'évaluer, son potentiel artistique et culturel à son maximum.</p> <p>« Il s'agit d'un moment d'EXPRESSION GUIDÉE ».</p>
<p>PARTIE 3 L'ENTRETIEN</p>	<p>D'une durée maximale de 20 minutes, il s'agit pour le candidat d'exposer et de justifier sa démarche de création tant sur sa composition libre que sur la partie imposée (composante pratique). Le champ de questionnement balaye les connaissances culturelles en matière de techniques gestuelles, d'écriture chorégraphique, de chorégraphes, d'histoire de la danse, etc. (composante culturelle)</p> <p>« Il s'agit d'un moment d'ARGUMENTATION ».</p>

1. EPS-DANSE OPTION FACULTATIVE → REFERENTIEL ACADEMIQUE (Coefficient 1 ou 2)

EPS-DANSE Option Facultative		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE/ REFERENTIEL ACADEMIQUE		
COMPÉTENCE ATTENDUE NIVEAU 5 : Composer et présenter une chorégraphie à partir de choix personnels exprimés et partagés , avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Analyser son niveau d'interprétation ainsi que l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé.		➤ COMPOSER et PRESENTER une chorégraphie Individuelle. SOLO UNIQUEMENT Durée 3 minutes maximum / 2minutes 30 minimum Espace scénique et emplacement des spectateurs définis par le jury. Le monde sonore est choisi par le groupe (musique, bruitage, silence...). ➤ Donner un titre et un argument écrits ➤ ANALYSER sa chorégraphie (procédés de composition, choix, partis pris...)		
		Degrés d'acquisition du NIVEAU 5 / ÉPREUVE PONCTUELLE		
ÉLÉMENTS À ÉVALUER/ POINTS A AFFECTER		De 0 à 9,5 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
COMPOSITION COMPÉTENCES DU CHOREGRAPHE 08/20	PROJET INDIVIDUEL <ul style="list-style-type: none"> Procédé(s) de composition choisi(s) /2pts Propos/ Thème /2pts L'espace scénique (direction et trajets) 1.5pts Le temps et l'énergie 1.5pts La scénographie 1pt Monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor 	COHERENT 0 à 4 pts <ul style="list-style-type: none"> Procédés repérables. Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée. Propos peu structuré Trajets précis et organisés avec changements de direction en relation avec le propos. Le temps et l'énergie sont monotones, non au service du parti pris Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème 	POLYSEMIQUE 4 à 6 pts <ul style="list-style-type: none"> Procédés significatifs propos riche (diversifié et /ou original) et développé. Propos structuré et porteur de sens. Plusieurs acceptions sont possibles Trajets et directions symboliques. Ecriture/ narration Temps et énergie, nuancés, colorent de manière appropriés les différentes facettes du thème ou du parti pris Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale. 	PERSONNALISE 6,5 à 8 pts <ul style="list-style-type: none"> Traitement symbolique Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers. Propos structuré avec un début et une fin remarquable. Originalité et utilisation de « techniques référencées »
	INTERPRETATION COMPÉTENCES DU DANSEUR 08/20	DANSEUR QUI... <ul style="list-style-type: none"> Engagement moteur/ technique utilisée Engagement émotionnel 	RECITE 0 à 4,5 pts <ul style="list-style-type: none"> gestes simples, mais appuis précis et stables. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement) Elève convaincant, engagé dans son rôle de façon intermittente. 	RACONTE 5 à 6,5 pts <ul style="list-style-type: none"> Coordination / dissociation maîtrisée / énergie, appuis variés/ équilibre- déséquilibre, amplitude. Regard vivant. Elève convaincant, engagé dans son rôle en permanence.
ENTRETIEN INDIVIDUEL COMPÉTENCES REFLEXIVES 04/20	Analyse des éléments (composition et interprétation) servant à la réalisation du projet expressif dans le temps	DECRIT (Parle de danse) 0 à 1 pt <ul style="list-style-type: none"> Les éléments repérés sont secondaires dans l'enrichissement de la 	ECLAIRE (Discute de la danse) 1 à 2,5 pts <ul style="list-style-type: none"> Repère les temps forts, fait des propositions pour développer certains procédés. 	JUSTIFIE (Respire la danse) 2,5 à 4 pts <ul style="list-style-type: none"> Diversifie les propositions de développement et

		chorégraphie, le ressenti reste très global. ▪ Langage et terminologie peu maîtrisés	▪ Langage et terminologie clairs et maîtrisés	d'épuration. Débat de l'impact émotionnel de la chorégraphie. ▪ Langage et terminologie explicites et illustrés
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. ART-DANSE OPTION FACULTATIVE → REFERENTIEL ACADEMIQUE (Coefficient 1 ou 2)

ART-DANSE Option Facultative		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
COMPETENCES ATTENDUES		PROTOCOLE D'EXAMEN		
<p>Composer et présenter une chorégraphie à partir de choix personnels exprimés et partagés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Analyser son niveau d'interprétation, l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé.</p>		<p>→ COMPOSITION : possibilité de solo, duo, trio ou quatuor / 2 à 3 min/ Titre et argumentaire Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés. (En fonction du nombre de candidats dans la même chorégraphie) → IMPROVISATION : de 1 à 2 min → ENTRETIEN : 20 min maximum</p>		<p>1. Accueil/ vérification des candidats / remise de la fiche synthétique signée par le proviseur et cachet établissement</p> <p>2. 30 min de préparation</p> <p>3. Epreuve de composition</p> <p>4. Tirage au sort du thème</p> <p>5. 30 min de préparation</p> <p>6. Improvisation</p> <p>7. Entretien individuel</p>
		Degrés d'acquisition du NIVEAU ATTENDU		
PTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	BANDEAU 1	BANDEAU 2	BANDEAU 3
COMPOSITION CHOREGRAPHIQUE ET IMPROVISATION 13/20	<p style="text-align: center;">PROJET CHOREGRAPHIQUE 7 POINTS</p> <p>→ Compositeur : 4 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence du projet/ choix ▪ Structuration spatiale, temporelle, énergie et relationnelle ▪ Scénographie <p>→ Danseur-interprète : 3 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Originalité de la gestuelle ▪ Présence/engagement ▪ Nuances/ qualités gestuelles 	<p>COHERENT 0 à 4 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédés repérables. Un propos esquissé qui se dégage / la réalisation commence à être assimilée. ▪ Propos peu structuré imprécisions/ peu de variété, sans lien avec le propos. ▪ Éléments scénographiques inusités/ impertinentes ▪ Gestuelle recopiée, peu risquée ▪ Danseur « terne »/ éteint ▪ Manque de nuances 	<p>POLYSEMIQUE 4 à 5,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédés significatifs propos riche (diversifié et /ou original) et développé. ▪ Propos structuré et porteur de sens. (espace/ temps/ énergie/ relations...) ▪ Élément scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale. ▪ Gestuelle appropriée et maîtrisée ▪ Présence remarquable/ regard placé et significatif ▪ Gestuelle variée et nuancée/ accentuée 	<p>PERSONNALISE 6 à 7 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement symbolique Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers. ▪ Propos structuré avec un début et une fin clairs. Combinaison de paramètres ▪ Scénographie signifiante ▪ Gestuelle épurée / prise de risque maîtrisée ▪ Regard sensible/ présence physique ▪ Gestuelle sensible, fragile, forte...
	<p style="text-align: center;">IMPROVISATION INDIVIDUELLE 6 POINTS</p> <p>→ Exploitation du thème 4 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence / Éléments scéniques ▪ Traitement spatiale/ temporel/énergie ▪ Choix univers sonore <p>→ Interprétation/ maîtrise gestuelle 2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence / engagement moteur ▪ Qualités/ nuances gestuelles 	<p>EFFLEURE 0 à 2,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Incompréhension totale ou partielle du thème ▪ Peu ou pas de traitement spatial/ temporel, énergie approprié ▪ Support sonore mal exploité ▪ Manque de présence et d'engagement/ regard fuyant ou vide de sens ▪ Gestuelle pauvre et non 	<p>EXPLORE 3 à 4,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Thématique explorée dans diverses propositions. ▪ Paramètres chorégraphiques partiellement au service du thème ▪ Monde sonore cohérent au propos et parti pris ▪ Engagement marqué/ regard placé ▪ Gestuelle maîtrisée et 	<p>EXPLOITE 5 à 6 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Thématique exploitée, polysémique et symbolisée ▪ Choix temporels et spatiaux cohérents, énergétiques variés/ combinés...au service du thème inducteur ▪ Univers sonore sensible ▪ Engagement physique et corporel/ regard au service de l'intention ▪ Gestuelle riche, originale,

		précise	relative au propos	créative, personnelle...
ENTRETIEN INDIVIDUEL	ANALYSES REFLEXIVES, METHODOLOGIQUES ET CULTURELLES 7 POINTS	DESCRIPTIF / Parle 0 à 2,5 pts	ECLAIRE /Discute 3 à 4,5 pts	JUSTIFIE/ Respire 5 à 7 pts
07/20		<ul style="list-style-type: none"> Langage et terminologie peu maîtrisés/ manque de recul. Peu de cohérence de création 	<ul style="list-style-type: none"> développe et explique certains procédés choisis. Langage et terminologie clairs et maîtrisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait des liens avec les autres domaines artistiques Justifie et argumente

1- Fiche synthétique de référence (modèle de fiche pédagogique issue du BO n° 14 du 5 avril 2012)

ACADEMIE DE LA REUNION	SESSION 2018	EPREUVE FACULTATIVE ART-DANSE
------------------------	--------------	-------------------------------

A REMETTRE AU JURY AU MOMENT DE L'APPEL

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT
SERIE DU BAC	N° DE CANDIDAT	DATE DE NAISSANCE

TITRE DE LA COMPOSITION (celui-ci doit apparaître clairement)	SUPPORT SONORE CHOISI (titre et références)

NOTE D'INTENTION : Sujet, propos, parti pris chorégraphique ...

PARCOURS DE FORMATION EN DANSE

ARTICULATION DE CETTE PRATIQUE AVEC LES ELEMENTS DE CULTURE CHOREGRAPHIQUE CONNUS

RECHERCHES ET TRAVAUX PERSONNELS

SPECTACLES FREQUENTES

PARTICIPATION A DES EVENEMENTS ARTISTIQUES ET RENCONTRES

OUVERTURE A D'AUTRES DOMAINES ARTISTIQUES EN TANT QU'ACTEUR ET /OU SPECTATEUR

VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT (POUR LES CANDIDATS SCOLARISES UNIQUEMENT)

2- TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES DE DANSE AU BACCALAUREAT- 2017 (ac-reunion.fr)

EPREUVE D'OPTION FACULTATIVE EPS-DANSE	EPREUVE D'OPTION FACULTATIVE ART-DANSE
COEF 1 OU 2 SELON L'ORDRE DES OPTIONS CHOISIES	
BAC GENERAL ET TECHNOLOGIQUE / TOUTES SERIES	
<p>① Première épreuve pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Composition : SOLO UNIQUEMENT ▪ Durée de 2 minutes 30 à 3 minutes <p style="text-align: center;">Note sur 16</p> <p>② Un entretien individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée de 15 minutes maximum <p style="text-align: center;">Note sur 4</p>	<p>① DEUX épreuves pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Composition : solo, duo, trio o quatuor ▪ Durée de 2 à 3 minutes ▪ Improvisation en solo ▪ Durée de 1 à 2 minutes <p style="text-align: center;">Note sur 13</p> <p>② Un entretien individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée de 20 minutes maximum <p style="text-align: center;">Note sur 7</p>
<p>Culture générale de la danse Processus de création chorégraphique durant la période scolaire L'activité sociale La préparation spécifique/ les méthodes d'entraînement Le pratiquant Le spectateur</p>	<p>Culture générale de la danse (locale, nationale, internationale) Processus de création artistique Le rôle du spectateur critique Histoire de la danse et les contextes Les grands courants de la danse Les grands chorégraphes Les autres domaines artistiques Le langage spécifique de l'activité L'évolution des styles de danse Le geste quotidien et ses transformations Etc.</p>
Seuls les points supérieurs à 10/20 sont comptabilisés	
<p>Conseils aux candidats : (établis en fonction des sessions précédentes et des attentes à venir)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les danses de couple, de salon, folkloriques, traditionnelles , les pratiques stéréotypées de club ou d'association etc. <u>sont à proscrire en tant que telles, vous devez les modifiez et les passer au filtre de la grille d'évaluation.</u> 2- L'enjeu est de proposer une chorégraphie basée sur des transformations gestuelles qui peuvent <u>s'inspirer de tous les styles de danse.</u> La transformation de la gestuelle « académique » est source de partis-pris chorégraphiques aussi bien en EPS-DANSE qu'en ART-DANSE, options facultatives. 3- On vous conseille de travailler le thème, le parti pris de différentes manières, et de renforcer les 	

images fortes spécifiques au thème choisi par les procédés de composition chorégraphiques

- 4- Le jury rappelle aux candidats que la scénographie (costume , objets.. sont en lien avec le parti pris) est prise en compte pour renforcer le propos et l'intention et est évalué
- 5- En **ART-DANSE**, pour l'épreuve d'improvisation : un changement de costume à bon escient peut être valorisant.
- 6- En **ART-DANSE**, la fiche synthétique, visée par le chef d'établissement, **est obligatoire** pour tous les élèves scolarisés. Tout candidat se présentant sans cette fiche sera recalé à l'épreuve-dite.
- 7- En **ART-DANSE**, pour l'entretien, les candidats peuvent présenter un support relatant leurs parcours de formation dans le domaine artistique (carnet de bord, cahier histoire des arts...). Ce support ne sera pas évalué, mais peut servir de point de discussion.
- 8- Les musiques utilisées doivent être prévues en plusieurs exemplaires, et de différents formats de lecture (mp3) et/ou de supports différents (USB/ i-phone/ téléphone portable avec prise jack), notamment quand il s'agit de montage.
- 9- **Les candidats, validés Jeunes Officiels de niveau académique et national par l'UNSS, doivent fournir la preuve de leurs certifications (copies écran du site UNSS, carte de JO ou autre) lors de l'appel.**

Livret CANDIDAT